Image not found or type unknown

Agent immobilier inactif, comment le faire réagir?

Par **BebouMC**, le **05/08/2013** à **23:37**

Bonsoir,

Je viens vers vous car je suis dans l'impasse avec mon agent immobilier...
Pour résumer la situation: elle est globalement injoignable et pratique la technique du silence.

J'ai emménagé il y a 1 an dans mon nouvel appartement, lors de la visite mon agent m'a précisé que le propriétaire souhaiter faire installer une cuisine neuve, étant la première licataire de cet appartement neuf j'étais ravie de ne pas avoir ce type de frais entièrement à ma charge (il y avait uniquement un évier en inox).

Cela fait donc un an et malgré mes nombreux appels et mails pas de nouvelle de ma cuisine...
Par ailleurs les garages de ma résidence ont été innondés près de 3 mois et les ascenseurs en panne pendant 2 mois.
J'ai payé bien entendu 60€ par mois pour mon garage inutilisable et mon loyer intégralement .... Malgré mes sollicitations... Toujours pas de réponse de l'agent fantôme qui joue à cache cache et se planque derrière sa secrétaire.

Enfin, travailleur indépendant, je change de local, et j'ai besoin de 3 quittances de loyer. Les dernières quittances n'ont pas été envoyé correctement, effectivement j'ai reçu deux fois celle de mai depuis plus rien. Tant que je n'ai pas ces quittances je suis bloquée. Vous devinerez aisément que je n'ai la aussi pas eu de réponses à mes sollicitations.

Ma patience est à bout. Que puis je faire pour forcer mon agent à se réveiller? Et pour me protéger lors de mon départ? L'appartement ayant été livré neuf (et sale....) il y a tout de même il faut l'avouer des traces d'usures non anormales cependant ... Mais après tant de négligence de sa part j'aimerai éviter de me faire sucrer en plus ma caution...

En vous remerciant.

Par **janus2fr**, le **09/03/2018** à **17:44**

Bonjour,
Face à un mandataire "absent", il faut traiter directement avec le propriétaire. Car s'il est "absent" avec vous, il y a de grandes chances qu'il le soit aussi avec le propriétaire.

Cela m'est arrivé de recevoir des courriers de locataires qui m'exprimaient leur colère de demander 20 fois la même chose à mon agence alors que celle-ci ne me transmettait pas les demandes. Je ne vous cache pas que j'ai vite changé de mandataire ensuite...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés